

Dossier d'inscription famille

FICHE D'INSCRIPTION

Accueil de Loisirs

Mercredis du 23 Avril au 02 Juillet 2025

L'inscription à l'accueil du mercredi se fait avant les vacances scolaires et au plus tard le jeudi midi précédent la venue de l'enfant (sous réserve de places disponibles). Elle impliquera obligatoirement une facturation, que l'enfant ait été présent ou non. Pour les périodes suivantes, une nouvelle fiche d'inscription sera à retirer dans les accueils de loisirs ou au Pôle Administratif, Place des Halles à CHARTRES, ou aux P.E.P 28, 3 rue Charles Brune à Lucé ou sur le site internet www.lespep28.org.

Pour toute nouvelle inscription en cours d'année scolaire, il convient de remplir le dossier unique, si celui-ci n'a pas été renseigné au préalable.

Si ce n'est pas déjà fait, MERCI DE NOUS TRANSMETTRE VOTRE AVIS D'IMPOSITION 2023 (sur les revenus 2022).

Autorité parentale	Nom :	Prénom :	Tél. :
	Nom :	Prénom :	Tél. :
	Adresse :		
	Mail : @		
1^{er} enfant	Nom :		Prénom :
	Date de naissance : / /		Maternel / Élémentaire
2^{ème} enfant	Nom :		Prénom :
	Date de naissance : / /		Maternel / Élémentaire
3^{ème} enfant	Nom :		Prénom :
	Date de naissance : / /		Maternel / Élémentaire

Merci de cocher l'accueil de loisirs et le type de repas de votre choix :

Accueil de loisirs pour les primaires (3-11 ans)			
Les Accueils de Loisirs	Horaires :	Type de repas :	Adresses :
☐ SAINT-LEGER-DES-AUBEES	7h30 - 18h30	Yvelines restauration ☐ Standard ☐ Végétarien ☐ PAI	2 Rue Neuve
☐ BAILLEAU-L'EVEQUE	7h30 - 18h30		Parc Olivier Gault
☐ AMILLY	7h30 - 18h30	La Normande ☐ Standard ☐ Végétarien ☐ PAI	Rue des Vauroux
☐ BOUGLAINVAL	7h - 19h		17 rue de Châteauneuf
☐ DAMMARIE	7h30 - 18h30		Rue de la filerie
☐ MAINTENON	7h - 19h	Resto'Val ☐ Standard ☐ Végétarien ☐ PAI	Ecole du Guéreau (3/5 ans) Ecole Collin d'Harleville (6/12ans)
☐ JOUY	7h - 19h	Restauration Chartres métropole ☐ Standard ☐ Végétarien ☐ PAI	30 rue du Bout-aux-Anglois
☐ MORANCEZ	7h30 - 18h30		9 Rue de Chavannes
☐ SAINT-GEORGES-SUR-EURE	7h30 - 18h30		2 rue du Général-de-Gaule
☐ SAINT PREST	7h - 19h		15 place Charles Moulin
☐ SOURS	7h30 - 18h30		Rue Louis Isambert

Merci de cocher les mercredis retenus :

PRESENCE(S)	MATIN AVEC REPAS			JOURNEE AVEC REPAS			APRES-MIDI SANS REPAS			COUT Enf 1	COUT Enf 2	COUT Enf 3
	1er	2ème	3ème	1er	2ème	3ème	1er	2ème	3ème			
Mercredi 23/04	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐			
Mercredi 30/04	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐			
Mercredi 07/05	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐			
Mercredi 14/05	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐			
Mercredi 21/05	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐			
Mercredi 28/05	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐			
Mercredi 04/06	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐			
Mercredi 11/06	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐			
Mercredi 18/06	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐			
Mercredi 25/06	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐			
Mercredi 02/07	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐			
										TOTAL		
										TOTAL (1+2+3)		

Accueil Mercredi	Enfants des communes périurbaines Chartres Métropole de moins de 3000 habitants et Maintenon			Enfants extérieurs des communes périurbaines Chartres Métropole de moins de 3000 habitants et Maintenon		
Revenu fiscal de référence /12	Journée avec repas	Matin avec repas	Après-midi sans repas	Journée avec repas	Matin avec repas	Après-midi sans repas
0 à 1220	7,26€	4,88€	3,51€	25,90€	17,41€	12,54€
1221 à 1500	8,76€	5,89€	4,24€			
1501 à 1800	10,14€	6,81€	4,91€			
1801 à 2100	11,64€	7,82€	5,63€			
2101 à 2400	13,01€	8,75€	6,30€			
2401 à 2900	14,51€	9,75€	7,03€			
2901 à 3400	16,02€	10,76€	7,75€			
3401 à 3900	17,39€	11,69€	8,42€			
3901 à 4400	18,89€	12,70€	9,14€			
4401 et +	20,40€	13,71€	9,87€			
Réduction de 10% à compter du second enfant qui fréquente une activité sur la même période et la même durée						

Total Régulé ce jour €

Espèces n° Chèque n° ANCV CESU CB n°

**MODES DE PAIEMENTS ACCEPTÉS PAR NOS SERVICES A JOINDRE
OBLIGATOIREMENT AVEC CETTE INSCRIPTION**

- ⇒ En espèces
- ⇒ Par chèque à l'ordre des PEP28
- ⇒ Par chèque vacances ou CESU non dématérialisé (à hauteur du montant de chaque facture)
- ⇒ Par CB au siège des PEP28

Toute inscription implique l'acceptation pleine et entière du règlement de fonctionnement (consultable sur le site des PEP 28, dans les structures de loisirs et au Pôle Administratif à Chartres).

Fait le :

Signature(s) :

Association des PEP28

3, rue Charles Brune 28110 Lucé

Tél : 02.37.88.14.14 Mail : standard@pep28.asso.fr